



1. INTRODUCTION

Le commerce joue un rôle important à l'égard de la prospérité et du bien-être des Canadiens. Un emploi sur trois dépend de nos échanges commerciaux avec le reste du monde, et on estime que chaque milliard de dollars en nouvelles exportations entraîne la création de 6 000 à 8 000 nouveaux emplois au Canada¹.

Bien que les Canadiens connaissent un succès dans leurs activités d'exportation, notre aptitude à exploiter pleinement les débouchés qui s'offrent sur certains marchés importants est souvent assujettie à diverses contraintes. Pour assurer aux exportateurs et investisseurs canadiens un accès sûr et prévisible aux marchés mondiaux, le gouvernement poursuivra ses efforts en vue d'éliminer ces obstacles sur les grands marchés. Cela signifie qu'il faut renforcer les institutions et les règles qui régissent le commerce et les investissements internationaux, établir des relations avec de nouveaux partenaires et veiller à ce que les autres pays respectent leurs engagements.

Le présent document – *Ouvrir des portes sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux, 1998* – présente les résultats les plus importants réalisés pour ouvrir de nouveaux débouchés au cours de l'année écoulée et décrit les priorités du gouvernement pour 1998 dans le but d'améliorer encore davantage l'accès aux marchés étrangers. Le gouvernement poursuivra cet objectif sur trois plans – sur le plan multilatéral dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sur le plan régional dans le cadre de forums tels que le mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) qui s'élabore à l'heure actuelle et sur le plan bilatéral dans le cadre des relations avec certains partenaires importants, y compris les États-Unis, l'Union européenne (UE) et le Japon. Dans tous les cas, l'objectif du gouvernement sera de veiller à ce que les exportateurs et les investisseurs du Canada bénéficient pleinement des accords commerciaux internationaux car les échanges avec le reste du monde se traduisent par des emplois à domicile, c'est-à-dire de bons emplois susceptibles de durer.

¹ Ce multiplicateur exportations/emplois repose sur une analyse menée par le gouvernement fédéral en 1997.